

DEPARTEMENT DE L'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE BALAZE



PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DU BOURG

Echelle : 1/2000

Dossier	12.1104L	27 Mars 2012		
POS/PLU				
Elaboration			19/09/1986	
Révision Simple n°1			06/12/2004	
Révision n°1	24/02/2006	01/10/2007	03/06/2008	
Modification n°1	24/09/2009		28/12/2009	
Modification Simple n°1	27/06/2011		14/12/2011	
Modification n°2	24/01/2012		22/03/2012	

LEGENDE

- Limite communale
 - UE, Zone ou secteur
 - UC Zone centrale ancienne
 - UE Zone urbaine à dominante d'habitat périurbain
 - UL Zone urbaine de loisirs
 - UA Zone urbaine d'activité
 - 1 AUE Extension de l'urbanisation
 - 1 AUL Extension des sports et loisirs
 - 1 AUA Extension de l'activité artisanale
 - 2 AU Extension de l'urbanisation à terme (après modification du PLU)
 - A Zone agricole
 - NA Zone d'habitat diffus
 - NPB Zone naturelle de protection
 - NPL Zone naturelle à vocation de loisirs
 - Zones humides (port de l'Inventaire des zones humides en annexe 9 du PLU réalisé par SIG 06/4 avril 2008)
 - Espaces boisés classés
 - Emplacements réservés
 - Zone inondable
 - Voie existante avec marge de recul
 - 25m
 - Secteur pignon existant ou à créer
 - Site archéologique
 - Stations d'épuration et zone non édificandi de 100m
 - Permis de démolir instauré sur la zone UC
 - Zone d'aménagement différé (ZAD) créée par Arrêté Préfectoral en date du 21.11.2007
 - Droit de préemption instauré sur les zones U et AU par la délibération du Conseil Municipal en date du 03 juin 2008
- SERVITUDES PUBLIQUES**
- A4 Servitude concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
 - A5 Servitude pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
 - I4 Servitude relative à l'établissement des canalisations
 - PT2 Servitude relative à la zone de dérogation des liaisons hertziennes (protection contre les obstacles)
 - PT3 Servitude relative à la zone de dérogation des liaisons hertziennes
 - ASI Servitude liée aux périmètres de protection des eaux potables
 - AC1 Servitude de protection des monuments historiques et de leurs abords
 - T1 Servitude des voies ferrées, zone d'emprise ferroviaire
 - T7 Servitudes établies à l'extérieur des zones de dérogation

EMPLACEMENTS RESERVES

n° ou plan	Nature de l'emplacement réservé	Bénéficiaire
1	Extension du cimetière et création de parkings 4800 mètres carrés	Commune
2	Création d'équipements liés aux services à la personne : maison médicale et foyer retraités 1,15 hectare	Commune
3	Extension des équipements scolaires et de loisirs 9000 mètres carrés	Commune
4	Espace vert à créer : zone tampon entre le cimetière et l'habitat 1830 mètres carrés	Commune
5	Création d'une voie de desserte 2500 mètres carrés	Commune
6	Création d'une zone tampon verte 2000 mètres carrés	Commune
7	Création d'une zone tampon verte 810 mètres carrés	Commune
8	Extension de la station d'épuration 1300 mètres carrés	Commune
9	Création d'une zone tampon verte 1300 mètres carrés	Commune
10	Création d'une zone tampon verte 1300 mètres carrés	Commune
11	Aménagement routier 525 mètres carrés	Commune
12	Accès, extension de la salle des fêtes 540 mètres carrés	Commune
13	Extension des équipements scolaires 1230 mètres carrés	Commune
14	Prolongement et création d'une voie de desserte 1200 mètres carrés	Commune
15	Prolongement et création d'une voie de desserte 1830 mètres carrés	Commune
16	Création d'une voie de desserte 2400 mètres carrés	Commune
17	Création d'une voie de desserte 1200 mètres carrés	Commune
18	Création d'une voie de desserte 400 mètres carrés	Commune
19	Création d'une voie piétonne 730 mètres carrés	Commune
20	Création d'une voie de desserte pour désenclaver la ZH 800 mètres carrés	Commune
21	Création d'une voie de desserte 800 mètres carrés	Commune
22	Élargissement de la voie communale du Chenot 1 hectare	Commune

